

PROCÈS-VERBAL — PUBLIC

Commission Gatineau, Ville en santé

1^{re} séance 2024 — 25 janvier 2024 – 9 h 01 à 11 h 08
Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage, Maison du citoyen/Visioconférence

PRÉSENCES :

Membres

Louis Sabourin, président

Steve Moran, vice-président

Alicia Lacasse-Brunet, membre élue

Nicolas Heidecker — Table régionale des organismes communautaires autonomes de l'Outaouais

Stéphanie Ayotte — Centraide Outaouais

Marie Poirier en remplacement de Sylvie Lafontaine — Direction de la santé publique

Jeneviève Caron — Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

Line Bernier — Office d'habitation de l'Outaouais

Personne-ressource

Myriam Houde — Service de police de la Ville de Gatineau

Secrétaire

Élaine Déry, coordonnatrice aux comités et commissions — Direction générale

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur — SLSDC

Mychelle Vaive, cheffe de service, planification et développement des communautés — SLSDC

Patrick Campeau, chef de section, développement des communautés — SLSDC

Josée Marcil, agente de développement communautaire — SLSDC

Shauna-Louise Cameron, agente de développement communautaire — SLSDC

Julie Sénéchal, coordonnatrice, développement des communautés — SLSDC

Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions — Direction générale

Invité

Yvan Chalifour, directeur général — Réseau Outaouais ISP

Autres personnes présentes :

Nancy Payette, coordonnatrice – La Fondation canadienne du rein

Mathee Warnett, conseillère politique — Cabinet de la mairie

Olivia Gninhi, attachée politique

Patrick Foucalt, journaliste — Radio-Canada

Rebecca Kwan, journaliste — Radio-Canada

ABSENCES :

Kathleen Barrette — Société de transport de l'Outaouais

Nathalie St-Amour — Université du Québec en Outaouais

Nadine Peterson — Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Martin St-Jean — Cégep de l'Outaouais

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

Le président constate le quorum et il ouvre la séance à 9 h 01.

Il souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux personnes assistant à la séance.

Il mentionne que pour s'assurer du quorum aux séances et ainsi faciliter le déroulement, la possibilité d'un remplacement en cas d'absence sera analysée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Alicia Lacasse-Brunet

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

Adoptée

3. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la réunion du 7 décembre 2023

Aucun suivi n'est à faire en ce qui concerne les sujets abordés lors de la séance.

Une mise à jour est faite sur l'état d'avancement des démarches en lien avec la résolution portant sur la sensibilité chimique multiple.

On rappelle que quatre sphères d'action sont identifiées dans cette résolution :

- La revue des critères et des exigences de la Ville en lien avec l'achat de produits ménagers a été faite par le Service d'approvisionnement. Ce dernier est à évaluer l'ensemble des produits équivalents sans parfum et sans fragrance pouvant être demandés dans le cadre du contrat d'approvisionnement actuellement en vigueur. Les critères ont été revus quant au processus de renouvellement des appels d'offres et d'entretien ménager.
- Le deuxième élément a été légèrement modifié puisqu'il présente plus de difficultés à mettre en œuvre. Le Service des ressources humaines propose de mettre en place une fiche informative en santé et sécurité au travail modifiant les fiches déjà existantes. Cette fiche vise à sensibiliser le personnel et outiller les gestionnaires.
- Le troisième élément consiste à mandater le Service des communications afin de sensibiliser aux effets des odeurs. Celui-ci est à élaborer la stratégie de communication. Il attendait la mise en place de la fiche en santé et sécurité au travail qui a été déposée la semaine dernière. Il fera part bientôt de la stratégie à mettre en œuvre auprès du personnel.
- Le dernier élément est de demander au ministère de la Santé et des Services sociaux d'évaluer la possibilité de soutenir la mise en place d'une clinique de médecine du travail et de l'environnement en Outaouais, similaire à celle opérée par le CHUM. Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC) soutiendra la Commission en vue d'une intervention politique au cours des prochains mois.

On souhaite voir les documents afin de vérifier si cela est conforme à la demande faite à la Commission. On répond que la Commission sera informée des suivis.

Nicolas Heidecker se joint à la rencontre à 9 h 08.

4. Dépôt du bilan 2022-2023 de la Commission

Les membres ont reçu le document avant la séance.

Le bilan du plan de travail 2022-2023 de la Commission est déposé.

On souligne l'arrimage du travail effectué avec celui dans le domaine de la santé publique.

5. Période de questions du public

Aucune personne n'est inscrite à la période de questions.

6. Tour de table des partenaires

Un tour de table est fait.

7. Travail Alternatif payé à la journée (TAPAJ) : Réseau Outaouais ISP

Le document PowerPoint *Projet TAPAJ — Mise à jour* est présenté. Les membres ont reçu le document avant la séance.

L'objectif de la présentation est de faire le point sur le projet. La durée de celui-ci est de cinq ans. Deux années sont terminées.

Le projet a pour objectif de réduire les méfaits en mettant en place, en Outaouais, un programme pérenne de type Travail Alternatif Payé à la Journée accessible aux personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être. La déclinaison de cet objectif en six actions spécifiques est présentée.

Une première phase a permis d'acquérir les connaissances pratiques pour adapter le programme à la réalité de la région en collaboration avec les membres du Comité cohabitation de Pointe-Gatineau. Ainsi le projet a pu développer les éléments de la boîte à outils; les politiques et procédures opérationnelles; le matériel publicitaire; les formulaires et réaliser des plateaux pilotes dans quatre milieux différents.

En Outaouais, on remarque une clientèle beaucoup plus aux prises avec des problèmes de dépendance, d'itinérance et de santé mentale qu'ailleurs au Québec où ce sont principalement des jeunes de la rue. Tous les revenus des tapageurs sont déclarés. Ils bénéficient d'une couverture de la CNESST. Un comité clinique collabore au suivi des personnes participantes.

Le projet parvient à plus que la réduction des méfaits; il met les personnes en mouvement pour passer en situation d'emploi. Une modélisation à cinq volets a été mise en place, ce qui est assez unique dans les tapages. Le nombre d'heures de travail varie selon les plateaux; elles sont payées comptant.

Certaines personnes ont de la difficulté à gérer leur agressivité ou leur anxiété. Des volets ont été créés en associant uniquement une personne participante à un superviseur. L'objectif est d'amener ces personnes à contrôler leur anxiété et leur violence afin de développer des habiletés de travail d'équipe.

Les données recueillies indiquent que le milieu communautaire a bénéficié des plateaux au cours de la première année. Huit plateaux ont été réalisés avec la Ville de Gatineau, dont cinq plateaux pour la réfection du stade Mont-Bleu.

Les expériences ont révélé l'importance d'une coordination à tous les niveaux : logement, nourriture et rétablissement en santé mentale ou en dépendance. Le projet a besoin d'intervenants disposant d'un profil en travail social en mesure de faire du travail de rue et de diriger des travaux. Cela pose des défis du côté du recrutement.

On souligne l'importance de plateaux distincts et bien encadrés pour les jeunes.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- On aurait apprécié entendre des témoignages de tapageurs. Une page Facebook communique de l'information sur les plateaux et contient des témoignages de tapageurs;
- On invite à communiquer avec l'organisme pour toute offre de nouveaux plateaux afin d'évaluer la faisabilité de ceux-ci.

8. Point statutaire : Mise à jour du dossier de l'itinérance/Démarche de renouvellement du Plan d'action en développement social et en itinérance

La mise à jour du dossier de l'itinérance porte surtout sur le suivi des mesures hivernales.

La Halte-Chaleur installée dans le stationnement de l'aréna Robert-Guertin est opérée exceptionnellement par le CISSSO en 2023-2024. Le Motel Montcalm offre une quarantaine de lits, le parc Sanscartier a une Halte-Chaleur avec une douzaine de lits. À ceci s'ajoutent les places du campement de Devcore et du Gîte Ami.

Une belle collaboration existe entre les intervenants. Une coordination et un suivi des utilisateurs permettent d'éviter les dédoublements dans la gestion des lits. Les lits sont disponibles pour la nuit uniquement. Un plan de contingence était en place lors de la récente période de grand froid; le nombre de lits total convient.

Un groupe d'une vingtaine de personnes ne souhaite pas utiliser les services. Une analyse est en cours avec le Service de police de la Ville de Gatineau quant aux mesures qui peuvent être mises en place pour intervenir auprès de ces personnes souvent dangereuses et violentes.

Pause de 9 h 58 à 10 h 10

Processus l'élaboration du nouveau plan d'action intégré en développement social et en itinérance

Le document PowerPoint *Proposition d'inclure au Sommet en itinérance le processus d'élaboration du nouveau Plan d'action intégré en développement social et en itinérance 2025-2028* est présenté. Les membres ont reçu le document au début de la séance.

Les objectifs de la présentation sont :

- Présenter le processus de renouvellement des plans d'action en développement social et en itinérance;
- Proposer un déroulement provisoire pour le Sommet qui s'insère dans la démarche de renouvellement de ces plans d'action;
- Présenter les prochaines étapes;
- Obtenir une recommandation quant à la mise en place d'un comité de travail pour soutenir l'organisation du Sommet en itinérance.

La présentation se décline selon les sous-thèmes suivants :

- Mise en contexte;
- Objectifs de la présentation;
- Étapes du processus;
- Synthèse du processus d'élaboration;
- Étapes du processus détaillées et livrables;
- Proposition de déroulement provisoire du Sommet sur le développement et l'itinérance;
- Prochaines étapes.

Alicia Lacasse-Brunet se joint à la rencontre à 10 h 15.

Un bref historique permet de mettre en relief la prolongation d'une année accordée par le conseil municipal en 2023 pour terminer divers éléments des deux plans d'action.

Beaucoup de similitudes existent tant au niveau des processus de renouvellement que des plans d'action eux-mêmes. Ceux-ci engagent également des parties prenantes similaires.

On suggère que le processus de renouvellement de ces deux plans d'action conduise à l'élaboration d'un seul plan d'action combinant deux axes : un axe itinérance et un autre axe de développement social.

Stéphanie Ayotte se joint à la rencontre à 10 h 17.

Le processus de renouvellement des plans d'action comporte les éléments suivants : bilans; état de situation actuel du développement social et de l'itinérance; analyse des meilleures pratiques; identification des besoins et des priorités; sondage auprès de la population; élaboration et validation d'un nouveau plan d'action; appropriation; évaluation et suivi.

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés bénéficie d'une somme de 150 000 \$ pour la tenue d'un Sommet en développement social et en itinérance. La tenue de ce sommet planifiée vers les 17 et 18 avril permettra de rassembler des acteurs et des parties prenantes en vue de contribuer collectivement à l'élaboration du prochain plan d'action intégré. Un scénario propose une programmation en deux temps : une journée sur l'itinérance et l'autre sur le développement social. Ce déroulement est à titre d'exemple. Tout est à bâtir.

Un comité de travail restreint composé de membres issus de la Commission Gatineau, Ville en santé jouera un rôle de conseil pour établir la programmation.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- On demande si le gouvernement du Québec sera parmi les partenaires associés à la tenue du Sommet. Ce sommet en itinérance mettra en lumière le travail réalisé par la Ville et ses partenaires. La contribution du gouvernement provincial fera partie des réflexions;
- Des remerciements sont adressés aux personnes ayant accepté de faire partie du comité de travail.

On propose l'adoption de la recommandation suivante :

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a mandaté le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour procéder à la démarche de renouvellement des politiques du Service;

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler les plans d'action en itinérance et en développement social et que ceux-ci rejoignent les mêmes enjeux;

CONSIDÉRANT la nécessité de s'assurer de la complémentarité et de la cohérence des actions dans ces deux plans d'action;

CONSIDÉRANT l'importance de consulter et de mobiliser les parties prenantes pour le Sommet en développement social et en itinérance, prévu en avril 2024;

CONSIDÉRANT QUE la participation d'acteurs du milieu au comité de travail est indispensable afin de planifier un Sommet qui réponde aux attentes du milieu :

CGVS-2024-01

La Commission Gatineau, Ville en santé, lors de sa séance ordinaire du 25 janvier 2024, recommande au conseil municipal :

- de mettre en place un comité de travail pour soutenir l'organisation du Sommet en développement social et en itinérance, prévu en avril 2024 ainsi que d'inclure celui-ci au processus d'élaboration du plan d'action intégré 2025-2028 en développement social et en itinérance.

*Il est proposé par Alicia Lacasse-Brunet
Appuyé par Stéphanie Ayotte*

Recommandé

9. Poursuite de l'activité de réflexion pour l'élaboration du Plan de travail de la Commission Gatineau, Ville en santé 2024-2025 et adoption du plan de travail

Un rappel de la démarche entreprise en décembre 2023 est fait. L'objectif est de s'entendre et adopter un plan de travail réaliste que la Commission pourra mener à terme.

Une proposition est soumise séance tenante. Celle-ci se compose de trois dossiers et de trois objectifs :

DOSSIERS	OBJECTIFS
Qualité de vie des citoyens	Orienter les grandes actions municipales et des partenaires du milieu pour améliorer la qualité de vie des citoyens en agissant sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie et au développement des communautés.
Lutte aux inégalités sociales	Contribuer ensemble aux réflexions et aux projets réduisant les inégalités sociales pour favoriser la justice sociale et lutter contre la pauvreté.
Équité et accessibilité universelle	Agir à titre de leader pour favoriser l'équité et l'accessibilité universelle aux services et aux infrastructures municipales.

Comme il s'agit d'un plan de travail échelonné sur deux ans, il sera possible d'ajouter des éléments en cours de route ou de le modifier.

Sommaire des commentaires, questions ou réponses formulés à la suite de la présentation concernant, entre autres :

- Les activités suggérées en développement des communautés ne chevauchent pas celles réalisées à la Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés. Il est proposé de travailler celui-ci dans au sens plus large;
- Recevoir le document séance tenante permet certes plus de rapidité du côté de la réflexion, mais on aurait souhaité avoir le plan avant la séance pour en prendre bien connaissance et faciliter les modifications;
- On saisit mal de quelle manière la Commission contribuerait aux projets réduisant les inégalités sociales. On souligne qu'en étant moins spécifique, le libellé proposé offre plus de latitude afin de permettre l'ajout d'autres éléments ou initiatives;
- Afin de bien comprendre quels seront les livrables attachés au plan de travail, on propose d'y annexer une planification annuelle des différents sujets qui seront traités en cours d'année;
- Il est demandé de préciser le sens du mot « équité » et ce à quoi il réfère. Un lexique sera ajouté au plan de travail.

Jeneviève Caron quitte la rencontre à 10 h 59. Le quorum est maintenu.

Jeneviève Caron se joint à la rencontre à 11 h 01.

Les membres s'entendent sur les amendements suivants à la version proposée du plan de travail :

- Féminiser les énoncés du dossier « Qualité de vie des citoyens »;
- Ajouter un lexique.

CGVS-2024-02

La Commission Gatineau, Ville en santé, lors de sa séance ordinaire du 25 janvier 2024, recommande au conseil municipal :

- *d'adopter le plan de travail 2024-2025 de la Commission Gatineau, Ville en santé tel qu'amendé.*

*Il est proposé par Steve Moran
Appuyé par Alicia Lacasse-Brunet*

Recommandé

10. Varia

Aucun sujet n'est inscrit au varia.

11. Prochaine séance

On informe les membres que la prochaine séance de la Commission Gatineau, Ville en santé est prévue le 14 mars 2024.

12. Levée de la séance publique

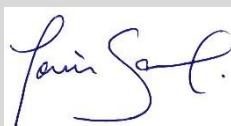
*Il est proposé par Nicolas Heidecker
Appuyé par Jeneviève Caron*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 11 h 08.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la Greffière



PRÉSIDENT
LOUIS SABOURIN



COORDONNATRICE
ÉLAINE DÉRY